

c) Étude de l'usage qui se fait de l'anglais, particulièrement en tant que langue seconde, et rôle incombant à cet égard aux centres régionaux.

34. Les gouvernements du Commonwealth devraient envisager la formation de professeurs d'anglais comme langue seconde et leur permettre de faire carrière dans ce domaine. La Conférence a accueilli avec satisfaction l'offre de la Grande-Bretagne de recruter et de former de vingt à trente instructeurs du plus haut niveau qui formeront ceux qui à leur tour deviendront des professeurs d'anglais. Une carrière devrait être assurée à ces diplômés d'université; ils seraient détachés auprès des écoles normales et d'autres institutions.

35. Il convient d'accorder une attention urgente à la création de centres régionaux de langue anglaise rattachés étroitement aux universités et écoles normales. Ces centres auraient pour tâche principale d'étudier l'enseignement de l'anglais comme langue seconde ainsi que la formation des professeurs d'anglais venant de pays où se posent les mêmes problèmes de langue.

36. Il faudrait établir à Londres un centre d'information du Commonwealth sur l'enseignement de l'anglais comme langue seconde. Ce centre réunirait et diffuserait des renseignements sur les méthodes les meilleures et donnant les résultats les plus rapides, mais il ne ferait pas de recherches et n'en financerait pas non plus. Il serait dirigé par un expert d'un rang élevé, libre quant aux responsabilités professionnelles, mais relevant sur le plan administratif du directeur du Bureau de liaison pour l'éducation dans le Commonwealth. Les questions de détail de l'organisation de ce centre seraient laissées au Comité de liaison. Les finances du centre relèveraient de la formule appliquée au Bureau de liaison.

37. Le rapport du Comité B sur ce sujet forme la partie 3 de l'Annexe III.

L'enseignement technique

38. L'enseignement technique continue de présenter une importance vitale pour tous les pays du Commonwealth, qui doivent développer leur économie et relever leurs normes d'existence. Certains d'entre eux ont progressé sensiblement dans ce domaine, et à peu près tous ont progressé quelque peu. Le progrès doit se poursuivre; dans plusieurs pays, il est planifié.

39. On a besoin d'accroître les moyens de formation de technologues, de techniciens, de spécialistes et d'autres experts dans les domaines touchant au commerce et à l'agriculture. On note avec satisfaction que ceux des pays qui ont augmenté leur apport à cet égard sont disposés à accueillir des étudiants des petits pays; il reste que le but doit être, à longue échéance, d'arriver à ce que tous les pays puissent former eux-mêmes ces spécialistes et techniciens, et particulièrement ceux, très nombreux, dont on aura besoin pour appuyer les technologues dans leurs travaux.

40. On ne peut toutefois assurer la formation de ces spécialistes sans disposer d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés. Les programmes de recrutement d'enseignants en fourniront quelques-uns, mais il faudra en former un grand nombre d'autres. Aussi l'offre faite par l'Inde, le Pakistan et la Malaisie de réserver des places dans leurs écoles normales techniques aux futurs enseignants d'autres pays est-elle accueillie avec satisfaction, car elle apporte un